



N° de résolution
ou annotation

2022/12/19

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
VILLE DE DUNHAM**

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil de la Ville de Dunham, tenue le **19 décembre 2022 à 19 h 39**, dans la salle du conseil à l'hôtel de ville et diffusée en ligne en direct, sous la présidence du maire, M. Pierre Janecek.

Sont présents les conseillers suivants :

M. Kevin Mitchell
M. Jules Brunelle-Marineau
Mme Florencia Saravia
M. François Desaulniers
M. Guillaume Brais

ainsi que M. Francis Bergeron, directeur général, et Mme Jessica Tanguay, greffière.

M. Jeremy Page, conseiller, est absent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 19 h 39 formant quorum, la séance est déclarée ordinairement constituée par le président.

CONSTATATION DE LA NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, les membres du conseil constatent et confirment que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été dressé et notifié à tous les membres du conseil.

331-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

En conséquence, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de la notification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption du Règlement n° 464-22 relatif à la taxation, aux compensations et à la tarification de certains services pour l'exercice financier 2023
6. Période de questions
7. Clôture de la séance

Adoptée.



N° de résolution
ou annotation

332-22

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Le président de la séance invite les citoyens présents dans la salle du conseil à poser les questions sur les sujets à l'ordre du jour. La Ville a également invité les citoyens à transmettre leurs questions par écrit et des citoyens participent par Facebook à la séance en direct.

Quatre interventions ont été réalisées et répondues dans le cadre de la séance du conseil.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 464-22 RELATIF À LA TAXATION, AUX COMPENSATIONS ET À LA TARIFICATION DE CERTAINS SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Ville de Dunham prend en compte le Règlement n° 464-22 sur la taxation, aux compensations et à la tarification de certains services pour l'exercice financier 2023;

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné et le projet de règlement déposé lors de la séance du 13 décembre 2022 par le conseiller Kevin Mitchell;

CONSIDÉRANT QU' le changement apporté au niveau de la forme du projet de règlement présenté lors de la séance du 13 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la loi et renoncent conséquemment à sa lecture ;

CONSIDÉRANT QUE la greffière mentionne l'objet du règlement, sa portée, son application ainsi que les modifications apportées depuis l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement;

En conséquence, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell
appuyé par Madame la conseillère Florencia Saravia

et unanimement résolu que :

1. Le conseil municipal adopte le Règlement n° 464-22 sur la taxation, aux compensations et à la tarification de certains services pour l'exercice financier 2023;
2. Copie du règlement demeure accessible sur le site Internet de la Ville.
Adoptée.

QUESTIONS DU PUBLIC

Le président de la séance invite les citoyens à poser des questions. La Ville a également invité les citoyens à transmettre leurs questions par écrit et des citoyens participent par Facebook à la séance en direct.

Deux interventions ont été réalisées et répondues dans le cadre de la séance du conseil.



N° de résolution
ou annotation

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de la séance à 19h58.

(Signé)

**Pierre Janecek,
Maire**

(Signé)

**Jessica Tanguay,
Greffière**

